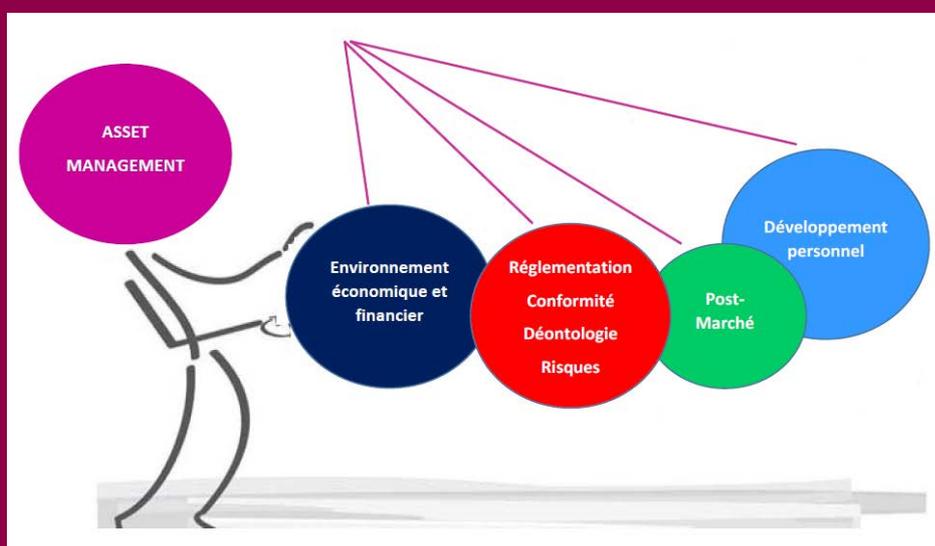


# SEMINAIRES

1<sup>ER</sup> SEMESTRE

2021



## Séminaire 1er semestre 2021

Dates	JANVIER	Horaires	Tarifs Adhérents
6	Les contrats financiers: Les produits dérivés	09h00 - 17h30	1743,00
14	Atelier applicatif - Les produits dérivés	09h00 - 12h30	
14	Les instruments substituables - Produits d'assurance et produits bancaires	14h00 - 17h30	581,00
21	La présentation des différents modes de gestion - Les gestions action et diversifiée	09h00 - 12h30	581,00
	La gestion taux et crédit	14h00 - 17h30	581,00
28	La gestion ISR	09h00 - 12h30	581,00
	Le private equity	14h00 - 17h30	581,00
Dates	FEVRIER	Horaires	Tarifs Adhérents
4	La multi gestion, la gestion alternative,	09h00 - 17h30	1162,00
9	La pierre papier	09h00 - 17h30	1162,00
11	La gestion structurée: montage de fonds, la gestion indicielle (ETF)	09h00 - 17h30	1162,00
Dates	MARS	Horaires	Tarifs Adhérents
4	La gestion des risques de marché et les différents indicateurs: VAR, Stress tests, SRRI (suite)	09h00 - 17h30	1162,00
11	De l'analyse comportementale à L'analyse technique	09h00 - 17h30	1162,00
16	Politique de rémunération d'une SGP	09h00 - 12h30	581,00
18	Déontologie et protection du client	09h00 - 12h30	581,00
23	La réglementation Anti-Corruption	09h00 - 12h30	581,00
25	La relation et l'information des clients	09h00 - 17h30	1162,00
Dates	AVRIL	Horaires	Tarifs Adhérents
1	La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)	09h00 - 12h30	581,00
	Les réseaux de distribution	14h00 - 17h30	581,00
6	Les cryptomonnaies et la blockchain	09h00 - 17h30	1162,00
8	Les fonctions marketing et le service client	09h00 - 12h30	581,00
	Directive Droit des Assurances	14h00 - 17h30	581,00
13	Les Organismes de Titrisation - OFS	09h00 - 17h30	1162,00
15	RGPD	09h00 - 12h30	581,00
	La clientèle institutionnelle: typologie, besoins et appel d'offres	14h00 - 17h30	581,00
Dates	MAI	Horaires	Tarifs Adhérents
4	La commercialisation retail: actes et techniques de vente	09h00 - 12h30	1162,00
	Atelier de commercialisation: le conseil clients	14h00 - 17h30	
6	Cartographie et organisation de la gestion des risques : marché, opérationnels, notoriété, etc....	09h00 - 12h30	581,00
	La réglementation " abus de marché "	14h00 - 17h30	581,00
20	Les missions du RCCI	09h00 - 17h30	1162,00
27	Echéologie: réussir c'est d'abord arrêter d'échouer	09h00 - 12h30	581,00
	Conformité et communication: structuration du message en fonction des différents interlocuteurs	14h00 - 17h30	581,00
Dates	JUIN	Horaires	Tarifs Adhérents
1er	L'épargne Entreprise	09h00 - 17h30	1162,00
3	Construire un plan de contrôle interne : exemple d'une société de gestion	09h00 - 12h30	581,00
	Les règles d'investissement des OPC	14h00 - 17h30	581,00
8	Panorama et actualités réglementaires de la gestion d'actifs	09h00 - 17h30	1162,00
10	le post-marché et ses Infrastructures	09h00 - 17h30	1162,00
15	Concepts et stratégies de l'univers ISR-ESG	09h00 - 17h30	1162,00
17	Les fonctions d'un middle-office en gestion d'actifs	09h00 - 17h30	1162,00
22	La comptabilité OPC	09h00 - 12h30	1743,00
	Les souscriptions/rachats et les méthodes de Swing Pricing	14h00 - 17h30	
24	Le calcul de la valeur liquidative	09h00 - 12h30	581,00
	Le reporting légal	09h00 - 12h30	
	Les fonctions du dépositaire d'OPC	14h00 - 17h30	



## LES PRODUITS DERIVES



### Objectifs pédagogiques :

Connaitre les différents contrats dérivés et les types de risques couverts

### Public :

Tout collaborateur de SGP et de son éco-système



### Programme

#### **I- Les fondamentaux**

1. Les différents marchés : organisé, de gré à gré
2. Les différents contrats Le contrat à terme ferme/optionnel, la relation comptant-terme

#### **II- Contrats à terme ferme traités sur les marchés organisés : les futures**

1. Fonctionnement : la négociation, la compensation
2. Caractéristiques générales : la cotation, le deposit, l'appel de marge, la variation maximale, la position de place
3. Les différents contrats, leurs caractéristiques et utilisations : CAC 40, EURIBOR 3 MOIS

#### **III- Contrats à terme ferme traités de gré à gré**

1. Rôles et missions : Le Forward-Forward : marché et utilisations
2. Le F.R.A.: fonctionnement, exemples
3. Les SWAPS : définition, les différents types : cambiste, taux, devises, indices, fonctionnement : jambe prêteuse et emprunteuse, le marché secondaire, la valorisation, les utilisations

#### **IV- Les instruments optionnels**

1. Les différents marchés d'options : organisés et OTC
2. Les caractéristiques générales : contrats CALL et PUT, les stratégies de base, la valeur intrinsèque et temps, l'exercice du contrat
3. Les déterminants du prix : les paramètres, exemples
4. Les options particulières : cap, floor et collar, SWAP, taux et actions

#### **IV- Travaux dirigés**

Les différentes stratégies en gestion d'actifs

### **Formateur :**

Patrice BERGER  
(Patrice BERGER Formation)



### **Calendrier :**

- 1) Mercredi 06 janvier 2021
- 2) Jeudi 14 décembre 2021

### **Horaires :**

- 1) 9h00 – 17h30
- 2) 9h00 – 12h30

### **Lieu :**

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 1 743 €  
Non adhérent : 2 016 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LES PRODUITS SUBSTITUABLES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS



### Objectifs pédagogiques :

Connaitre les caractéristiques des produits de placement dits substituables

### Public :

Tout collaborateur d'une SGP et de son éco-système



### Programme

#### **I- Définition**

1. Comparatif commercial et fiscal
2. Concurrence

#### **II- Les différents types de produits substituables**

1. Les produits de bilan : le compte à terme, les bons de caisse, les bons d'épargne,
2. Les contrats et bons de capitalisation
3. L'assurance-vie : caractéristiques des différents contrats existants



**Formatrice :**  
Sylvie MALECOT  
(Millenium)



**Calendrier :**  
Jeudi 14 janvier 2021

**Horaires :**  
14h00 – 17h30

**Lieu :**  
AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

**OU**

**En visio**

**Prix :**  
Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

**Contact / Inscription :**  
Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## La présentation des différents modes de gestion ACTION ET DIVERSIFIEE



### Objectifs pédagogiques :

- Découvrir le paysage des différents modes de gestion existants

### Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes



### Programme

#### **I- Présentation des différents modes de gestion**

La gestion classique: le processus d'investissement, les différents modes: discrétionnaire, quantitative, indiciaire, multi-gestion

#### **II- Les gestions action et diversifiée**

1. Les différents styles: sectoriel, mid/small cap, growth, value, cyclique, défensif, GARP, ....
2. Les différents modèles et indicateurs : PER, MEDAF

### **Formateur :**

Fabrice IMBAULT  
(A+ Finance)



### **Calendrier :**

Jeudi 21 janvier 2021

### **Horaires :**

9h00 – 12h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

ou

en VISIO

### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LA GESTION TAUX ET CREDIT



### Objectifs pédagogiques :

- Découvrir la gestion de taux, les risques et indicateurs associés

### Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes



### Programme

- I- La gestion monétaire : les instruments du marché monétaire
- II- La gestion obligataire : taux fixe, variable, autres types d'indexation, démembrement, amortissement
- III- La gestion des risques
  - Taux: les indicateurs (sensibilité, duration, etc...)  
et les instruments de couverture (SWAPS)
  - Crédit: les indicateurs (rating, spread, sensibilité crédit)  
et les instruments de couverture (CDS)
  - Liquidité: les indicateurs (volume, taille, spread, maturité), la diversification

### Formatrice :

Marie-Edmée DE MONTS DE SAVASSE  
(Covea Finance)



### Calendrier :

Jeudi 21 janvier 2021

### Horaires :

14h00 – 17h30

### Lieu :

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

ou

en VISIO

### Prix :

Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

### Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux liés à l'utilisation des informations ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) dans les décisions d'investissement
- Appréhender les méthodes et pratiques de l'investissement responsable

## Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, investisseur institutionnel, asset servicers, commissaires aux comptes



## Programme

### I. Eléments de Définition

### II. Le prisme des approches ISR successives

Au départ, des fonds éthiques  
Une première vision par l'exclusion  
La construction d'une démarche « best-in-class »  
Les fonds Objectifs de Développement Durable  
L'impact investing ; concept émergent

### III. Genèse du concept de l'extra-financier

Une politique de l'offre et le développement de notation extra-financières  
Les agences de notation  
Déploiement de l'ISR, pour mieux préparer l'ESG  
Eléments de classification des stratégies  
L'ISR en chiffres  
Vers un dimensionnement plus structurel

### IV. La nécessité d'une réflexion conjointe RSE, ESG, ISR...

Le concept de base du Développement Durable  
L'émergence lente de la politique RSE des entreprises  
Le concept d'engagement sociétal des entreprises proposé par la Loi PACTE

### V. Une dimension récente : la transition énergétique et écologique

Enjeux du réchauffement climatique révélés à la COP 21  
Des investisseurs institutionnels mobilisés à l'échelle mondiale  
De E comme Environnement à C comme Climat  
Un souci d'intégration financière, mais également comptable  
En France, un déploiement accéléré par le reporting Article 173  
Vers une « décarbonation » progressive des portefeuilles

**Formatrice:**  
Sylvie MALECOT  
(Millenium)



**Calendrier :**  
28 janvier 2021

**Horaires :**  
9h00 – 12h30

**Lieu :**  
AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

OU

En VISIO

**Prix :**  
Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672 €

**Contact / Inscription :**  
Hervé Souffi

[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LES FONDS DE PRIVATE EQUITY



### Objectifs pédagogiques :

- Découvrir la gestion des fonds de Private Equity

### Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes



### Programme

#### **I- L'économie réelle**

L'impact du capital investissement

#### **II- Les intervenants du financement**

1. Les banques
2. BPIFrance
3. les fonds d'investissement
4. Les Corporate
5. La Bourse
6. Business Angels et Crowdfunding

#### **III- Les métiers**

1. Le cycle de vie
2. l'amorçage et le capital risque
3. Le capital développement
4. Le capita transmission

#### **III- La gestion des investissements**

1. Le deal flow
2. Le processus d'investissement
3. La valorisation
4. Les différentes types d'opérations
5. La sortie



#### **Formateur :**

Fabrice IMBAULT  
(A+ FINANCE)



#### **Calendrier :**

Jeudi 28 janvier 2021

#### **Horaires :**

14h00 – 17h30

#### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

Ou

En visio

#### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672 €

#### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LA MULTI GESTION LA GESTION ALTERNATIVE



### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principales caractéristiques et formes de la multi-gestion
- Connaître les principales stratégies de gestion alternative

### Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes



### Programme

#### **A) LA MULTI GESTION**

##### **I- Définition de la multi gestion**

1. Le gérant
2. L'allocation stratégique
3. Les avantages et les inconvénients
4. Les différentes formes

##### **II- L'allocation d'actifs**

1. Les classes d'actifs « principales »
2. L'allocation d'actif : les différents niveaux, modes tactique ou stratégique

##### **III- La sélection de fonds**

1. Gestion active ou passive : comparatif
2. Les différentes étapes
3. Les due diligences : analyse du portefeuille, opérationnelle

#### **B) LA GESTION ALTERNATIVE**

##### **I- Définition de la gestion alternative**

1. Les caractéristiques
2. Les chiffres
3. Les risques

##### **II- Les différentes stratégies**

1. Global Macro
2. Long short equity
3. Event driven
4. Relative value

##### **III- Les différents types de fonds**

1. UCITS
2. AIFM
3. OFF SHORE
4. Hedge funds et multi gestion

### **Formateur :**

Frédéric ALEXAN  
(B2V Gestion)



### **Calendrier :**

Jeudi 04 février 2021

### **Horaires :**

09h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

Ou

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LA PIERRE-PAPIER

### Objectifs pédagogiques :

Connaitre les différents véhicules existants ; contexte réglementaire et fonctionnement

### Public :

Tout collaborateur de sociétés de gestion immobilière

### Programme

#### I- Présentation des différents véhicules : SCI, OPCI, SCPI, SIIC

1. Rappel de la réglementation : les textes fondateurs, les particularités organisationnelles, comptables et fiscales des différents véhicules
2. Les grandes étapes de la Pierre Papier
3. Comparaison entre les différents fonds immobiliers

#### II- Les Fonds immobiliers non cotés

1. Les FIA
  - o Par nature
  - o Par objet
2. Le COMOFI
3. Les SGP de FIA

#### III- Les OPCI

1. Les différentes catégories et formes juridiques
2. Les règles d'investissement
  - o Règles de dispersion des risques
  - o La poche immobilière
3. L'endettement
4. Evaluation immobilière et valeur liquidative
5. La gestion de la liquidité
6. Les règles d'informations des porteurs

#### IV- Les SCPI

1. La réglementation
2. Les actifs éligibles
3. les différentes catégories
4. L'organisation d'une SCPI
5. Les règles d'informations des associés

### Formatrice :

Odile COULAUD  
(HM Consulting)



### Calendrier :

Mardi 09 février 2021

### Horaires :

09h00 – 17h30

### Lieu :

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### Ou

### En visio

### Prix :

Adhérent : 1 162 €  
Non-adhérent : 1 344€

### Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LA GESTION STRUCTUREE : MONTAGE DE FONDS ET GESTION INDICIELLE



### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les spécificités des fonds structurés
- Comprendre les montages à partir de produits dérivés
- Appréhender les difficultés de valorisation des sous-jacents

### Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes



### Programme

#### **I- Les principales caractéristiques**

1. Garantie du capital
2. Maturité et période de souscription
3. Performances
4. Marché cible

#### **II- La construction d'un fonds structuré**

1. les différents types de fonds : OPC, EMTN, Warrants, certificats
2. Les contrats financiers utilisés: options, swaps
3. Le montage : exemples
4. les problèmes de valorisation

#### **III- LA GESTION INDICIELLE:**

1. Définition et caractéristiques
2. Les E T F: émission et cotation, structuration, réglementation

#### Formateur :

Frédéric ALEXAN  
(B2V Gestion)



#### Calendrier :

Jeudi 11 février 2021

#### Horaires :

09h00 – 17h30

#### Lieu :

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

#### Ou

#### En visio

#### Prix :

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

#### Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## GESTION DES RISQUES DE PORTEFEUILLE ET DE MARCHÉ



### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les exigences réglementaires en matière d'indicateurs de risques
- Calculer ces indicateurs

### Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité, contrôle interne et contrôle des risques



### Programme

#### I- Principaux indicateurs et première approche

1. Risque de marché et de portefeuille : absolu et relatif
2. Les principaux indicateurs : Volatilité, tracking erro , Beta

#### II- La Value at Risk (VaR)

1. Avantages et limites
2. Les 3 grandes méthodes de calcul : historique, paramétrique, Monte-Carlo

#### III- Volatilité et VaR: instruction AMF

1. Le risque global
2. DICI et SRRI

#### IV- Valeurs extrêmes et stress-tests

1. Les différents stress tests : historiques, hypothétiques, adverses
2. les autres méthodes de mesures des risques extrêmes

### Formateur:

Frédéric ALEXAN  
(B2V Gestion)



### Calendrier :

Jeudi 04 mars 2021

### Horaires :

09h00 – 17h30

### Lieu :

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### Ou

### En visio

### Prix : 1

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

### Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## DE L'ANALYSE COMPORTEMENTALE A L'ANALYSE TECHNIQUE



### Objectifs pédagogiques :

Connaître cet outil d'aide à la décision utilisé par les gérants

### Public :

La formation est destinée à tous les acteurs de la gestion collective/gestion d'actifs



### Programme

#### **I – L'analyse fondamentale mise en échec par la réalité**

1. L'évaluation par les bénéfices, et les dividendes, le couple rendement / risque
2. Relations macro-économiques
3. L'hypothèse d'efficacité des marchés

#### **II – La nécessité d'intégrer les paramètres humains**

1. Etes-vous rationnel?
2. Les grandes familles de biais
3. Nous sommes averses au risque

#### **III– La Les grands principes de l'analyse comportementale**

1. L'humeur motive l'action
2. La tendance fait les nouvelles, ou la causalité renversée
3. Les cours suivent des tendances

#### **IV – L'apport de l'analyse technique**



#### **Formatrice:**

Valerie GASTALDY  
(Daybyday)



#### **Calendrier :**

Jeudi 11 mars 2021

#### **Horaires :**

09h00 – 17h30

#### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

ou

#### **En visio**

#### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

#### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES SGP

### Objectifs pédagogiques :

- Construire une politique et des modèles de rémunération

### Public :

- Tout collaborateur des équipes de conformité, contrôle interne et ressources humaines

### Programme

#### **I- La rémunération dans la gestion d'actifs**

Un enjeu stratégique : exigences réglementaires, attentes des équipes et des clients, stratégies des concurrents,

#### **II- Les exigences réglementaires :**

- Principes FSB
- CRD
- UCITS/AIFMD
- Transposition en France: loi Pacte, rapport annuel et reporting au régulateur

#### **III- Ees 10 points d'attention pour les SGP**

- Adoption de la politique de rémunération et ses évolutions
- Bonus collectif défini et prise en compte des risques
- Personnel concerné
- Les rémunérations individuelles
- Les instruments de différés
- Les processus d'acquisition
- Disclosures quantitatives et qualitatives
- Audit annuel
- Stress tests
- Avis de consultants indépendants

#### **IV- Evolutions réglementaires (2021) et stratégiques**

- IFD/IFR – revision UCITS/AIFMD
- CRD V
- Stratégies de rémunérations alternatives

#### **Formateur:**

Antoine de la GUERONNIÈRE  
(BNPPAM)



#### **Calendrier :**

Mardi 16 mars 2021

#### **Horaires :**

9h00 – 12h30

#### **Lieu :** AFG

41 rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

#### **OU**

#### **En visio**

#### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

#### **Contact / Inscription :**

Hervé SOUFFI  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LA RELATION CLIENT



### Objectifs pédagogiques :

- Donner une vision globale du contenu de la directive MIF en matière de protection du client
- Appréhender l'impact de la Directive dans les sociétés de gestion



### Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, dépositaire, securities servicers et commissaires aux comptes

### Programme

#### I Déontologie et protection du client

- 1 La fonction de conformité et les règles de bonne conduite
- 2 La fonction du déontologue et l'organisation de la déontologie dans les établissements
- 3 Les contrôles de conformité
- 4 Les sanctions: le rôle de l'AMF

#### II- Le démarchage bancaire ou financier

1. La fourniture de services financiers à distance
2. Le conseil du client
3. La publicité et la communication promotionnelle

#### III- La connaissance, l'évaluation et la classification du client

1. KYC
2. La catégorisation
3. Le marché cible
4. Tests d'adéquation

#### IV- La protection des intérêts du client

1. L'information à donner aux clients
2. L'obligation d'agir au mieux des intérêts du client
3. La politique d'exécution des ordres aux conditions les plus favorables
- 4 Les charges et les commissions
- 4 Le traitement des réclamations
- 5 Le contrat et la capacité à contracter
- 6 L'insolvabilité et la faillite du client

### **Formateur :**

Michel JORNET  
(Jornet Finance Consulting)



### **Calendrier et horaires:**

Jeudi 18 mars 2021 de 09h à 12h30  
et

Jeudi 25 mars 2021 de 09h à 17h30

### **Horaires :**

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 1 743 €  
Non adhérent : 2 016 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





# LA LUTTE ANTI-CORRUPTION



## Objectifs pédagogiques :

Les sociétés de gestion de portefeuille entrant dans le périmètre de l'article 17 de la Loi Sapin 2 sont soumises à des obligations en matière de lutte anticorruption.

## Public :

Les collaborateurs des sociétés de gestion de portefeuille.



## Programme

### I- Présentation - Eléments introductifs

- Rappel des définitions, éléments chiffrés relatifs à la lutte anticorruption
- Les enjeux liés à la lutte anticorruption pour les acteurs de la gestion d'actifs
- Les différentes formes de corruption
- L'évolution des cadres juridiques internationaux et français applicables en matière de lutte contre la corruption, les principaux textes de référence

### II- L'Agence Française Anticorruption

- Principales caractéristiques, missions et rôles
- Rappel relatif à la CJIP
- Deux autres acteurs de la lutte anticorruption en France

### III- Les 8 piliers d'un programme de conformité anticorruption

- Enjeux du secteur de la gestion d'actifs face au risque de corruption
- Aperçu des 8 piliers d'un programme de conformité anticorruption
  - Pilier 1 : Code de conduite anticorruption
  - Pilier 2 : Dispositif d'alerte interne
  - Pilier 3 : Cartographie des risques de corruption
  - Pilier 4 : Dispositif d'évaluation des tiers
  - Pilier 5 : Procédures de contrôle comptable
  - Pilier 6 : Dispositif de formation aux risques de corruption
  - Pilier 7 : Dispositif de contrôle et d'évaluation interne
  - Pilier 8 : Régime disciplinaire
- Focus sur l'engagement des instances dirigeantes des gestionnaires dans la lutte contre la corruption

### IV- Les contrôles menés par l'AFA

- Typologie et acteurs
- L'organisation et le déroulement d'un contrôle
- Les contrôles des mesures judiciaires

### V- La répression des manquements à la réglementation anticorruption

- La Commission des sanctions de l'AFA: Organisation Saisine, déroulement d'une procédure, les décisions de sanctions
- Points communs et différences d'approche entre l'AFA et l'AMF
- Points communs et différences d'approche entre l'AFA et l'ACPR
- Répression pénale de la corruption

### VI- Echanges avec les participants et cas pratique



## Formateur :

Thibault JEZEQUEL  
Avocat spécialisé marché financier



## Calendrier :

Mardi 23 mars 2021

## Horaires :

09h00 – 12h30

## Lieu :

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

## Ou

## En visio

## Prix :

Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

## Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME



### Objectifs pédagogiques :

Acquérir et mettre à jour ses connaissances sur la réglementation, les techniques et les méthodes prévention et de détection en matière de LCB-FT.

### Public :

L'AMF à travers l'article 315-58 de son règlement général, oblige les sociétés de gestion à informer et former leurs collaborateurs à l'embauche et très régulièrement par la suite sur la réglementation, les techniques et les méthodes prévention et de détection en matière de LCB-FT.

### Programme

#### **I- Les différents aspects du blanchiment**

1. Définitions,
2. Techniques
3. Enjeux

#### **II- Le contexte réglementaire**

1. Directives
2. Réglementation nationale
3. Tracfin
4. Acteurs
5. La 4ème Directive en cours de transposition

#### **III- L'approche par les risques**

1. Les règles d'identification et de connaissance du client,
2. La notion de « bénéficiaire effectif »
3. Les niveaux de vigilance
4. Les PEP

#### **IV- Le dispositif interne des établissements**

1. S'organiser
2. Identifier
3. Examiner
4. Déclarer
5. Formaliser et archiver
6. L'exécution des opérations et les règles d'abstention
7. Le gel des avoirs

#### **V- La pratique de la lutte contre le blanchiment**

1. L'approche par métier
2. La tierce introduction
3. Les règles de confidentialité
4. La protection des déclarants
5. Les risques de sanctions

#### **Formateur :**

Michel JORNET  
(Jornet Finance Consulting)



#### **Calendrier :**

Jeudi 1er avril 2021

#### **Horaires :**

9h00 – 12h30

#### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

#### **OU**

#### **En Visio**

#### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

#### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LES DIFFERENTS RESEAUX DE DISTRIBUTION



### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents modèles de distribution existants
- Appréhender les spécificités du modèle d'architecture ouverte

### Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, dépositaire, securities servicers et commissaires aux comptes



### Programme

#### **I- Introduction**

Présentation des différents types d'architecture existantes

#### **II- L'évolution de l'architecture ouverte en France**

1. D'un modèle fermé vers les prémices de l'architecture ouverte
2. A un concept d'ouverture de la filière de distribution
3. Vers une logique de grande distribution

#### **III- Introduction à l'architecture ouverte**

1. Définition et concept
2. Etat des lieux
3. Les différents acteurs de distribution
4. Les plates-formes de distribution : une offre diversifiée
5. Les multi-gestionnaires : une expertise dédiée en pleine croissance
6. Les conseillers en gestion de patrimoine indépendants
- 7 Les banques privées : point d'entrée de l'architecture ouverte des banques
8. Les banques de réseaux
9. Vers les robot advisors

#### **IV- Exemple de présentation de modèles de distribution**



### **Formatrice :**

Thanh SAYACHACK  
(Natixis Wealth Management)



### **Calendrier :**

Jeudi 1er avril 2021

### **Horaires :**

14h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## BLOCKCHAIN ET CRYPTOACTIFS

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le fonctionnement de la blockchain
- Se familiariser avec les cryptoactifs et la tokenisation

### Public :

Tout collaborateur de sociétés de gestion d'actifs

### Programme

#### I – La Blockchain

- Les origines : historique, définition,
- Applications : publique et privée
- Utilisation en gestion d'actifs : recommandations AMF, la liquidité

#### II – Les Cryptoactifs

- Les jetons : les différents types,
- Les nouveaux modes de financement
- La distribution et la connaissance du client
- La conservation : dématérialisation

#### III - Exemples concrets

### Formateurs :

Serge BALATRE  
Le lièvre et la Tortue Formation



### Calendrier :

Mardi 06 avril 2021

### Horaires :

09h00 – 17h30

### Lieu :

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

OU

En visio

### Prix :

Adhérent : 1 162 €  
Non-adhérent : 1 344 €

### Contact / Inscription :

Hervé Souffi

[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)

01 44 94 94 37



# LES FONCTIONS MARKETING LE SERVICE CLIENT



## Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les métiers d'approche client

## Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, dépositaire, securities servicers et commissaires aux comptes



## Programme

### **I. Création, modification et suivi des OPC**

1. La construction d'une gamme
2. La gestion en continu d'une gamme

### **II. La Marque**

1. Définition
2. La gestion d'une marque

### **III. La fonction Marketing**

1. Le marketing stratégique
2. Le marketing opérationnel
3. Les outils CRM

### **IV. Les appels d'offres**

1. Le process de travail
2. Les acteurs : le consultant
3. La qualité de réponse aux appels d'offres

### **V. Le service client**

1. Une organisation transversale
- 

## **Formateur :**

Jean-Marie FERON  
(Indépendant)



## **Calendrier :**

Jeudi 08 avril 2021

## **Horaires :**

9h00 – 12h30

## **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

## **Ou**

## **En visio**

## **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672 €

## **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## Directive Droit des Assurances Impacts Juridiques et Opérationnels



### Objectifs pédagogiques :

- Connaître et comprendre les apports de la directive sur la distribution d'assurance (DDA) pour les acteurs de la gestion d'actifs
- Mettre en œuvre les exigences de la directive DDA au sein des structures
- La pédagogie s'appuie sur :
  - Un exposé précis et clair des dispositions de la directive DDA
  - Une approche opérationnelle des process et supports à mettre en place
  - L'expertise du formateur dans ce domaine

### Public :

Tout collaborateur des sociétés de gestion d'actifs

### Programme

#### **I. Propos introductifs**

- 1- Acteurs de la distribution concernés
- 2- Présentation des nouvelles obligations
- 3- Impacts pour les SGP

#### **II. Apports spécifiques de la directive DDA**

- 1- Politique de gouvernance et de surveillance des produits
- 2- Informations du client
- 3- Devoir de conseil
- 4- Rémunération
- 5- Exigences organisationnelles

#### **Atelier pratique : Exécuter son devoir de conseil**

- 1- Définir son offre
- 2- Identifier son niveau de conseil
- 3- Suivre le client
- 4- Elaborer ses mandats et documents réglementaires

### **Formatrice :**

Emilie MAZZEI:  
Avocate au Barreau de Paris  
Chargée d'enseignement Paris 1  
Panthéon Sorbonne



### **Calendrier :**

Jeudi 08 avril 2021

### **Horaires :**

14h00 à 17h30

### **Lieu :**

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix TTC:**

Adhérent : 581 €  
Non-adhérent : 672 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## ORGANISMES DE TITRISATION

### Aspects réglementaires et comptables



#### Objectifs pédagogiques :

Comprendre les aspects réglementaires et comptables des organismes de titrisation

#### Public :

Tout collaborateur des équipes de front et de back-office impliqués dans les organismes de titrisation



#### Programme

### **I. La réglementation applicable**

- 1. Définition et principales sources réglementaires**
- 2. Les acteurs**
  - Autorité de tutelle
  - Dépositaire
  - Etablissement de crédit
  - Arrangeur
  - Agences de notation
  - Société de gestion
  - Commissaires aux comptes
- 3. Les différentes formes OT :**
  - Juridiques : fonds commun et société
  - Economiques : OT ou FIA
  - Les types : cash ou synthétique
  - Les grandes catégories : ABS, CDO/CLO, ABCP
- 4. Le fonctionnement de l'OT**
  - Titres émis
  - Actifs achetés
  - Principaux ratios ...

### **II. La comptabilité des OT**

- 1. Les textes applicables**
- 2. Les principes comptables spécifiques**
- 3. Les principales écritures comptables**

### **III. Les états financiers et le rapport de gestion**

- 1. Plan des états financiers**
- 2. Contenu du rapport de gestion**
- 3. Le compte-rendu d'activité semestriel**

#### **Formateur :**

Jean-Luc MENDIELA  
(Cabinet Mazars)



#### **Calendrier :**

Mardi 13 avril 2021

#### **Horaires :**

9h00 – 17h30

#### **Lieu :**

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

#### **Ou**

#### **En visio**

#### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non-adhérent : 1 344 €

#### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## RGPD



### Objectifs pédagogiques :

- Expliquer les principes fondamentaux de la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD).
- Décrire l'organisation et les process à mettre en place pour réaliser le plan de conformité et maintenir de niveau de conformité au cours du temps.



### Public :

Tout collaborateur des sociétés de gestion d'actifs

### Programme

#### **I – Les fondamentaux**

1. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel (DCP)?
2. Les conditions de licéité des traitements liés aux DCP
3. Les droits des personnes concernées
4. Les obligations du responsable de traitement (RT)
5. La coresponsabilité RT et sous-traitant
6. Le principe « d'accountability »
7. Exigences organisationnelles
8. Les transferts de données hors UE
9. Les principes de protection « par conception » et « par défaut »
10. Notification des failles de sécurité
11. Sensibilisation : programme type multi-supports

#### **II - Ateliers**

##### **1 : Etablir sa feuille de route RGPD**

Mesurer sa maturité RGPD  
Méthodologie et process  
Cartographie des traitements  
Mise en place du registre des traitements

##### **2 : Pratiques commerciales et RGPD**

Gestion du CRM (fichiers clients)  
Gestion des actions Marketing, prospections et communication

### **Formatrice :**

#### **Emilie MAZZEI:**

Avocate au Barreau de Paris  
Chargée d'enseignement Paris 1  
Panthéon Sorbonne



### **Calendrier :**

Jeudi 15 avril 2021

### **Horaires :**

9h00 – 12h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 581€  
Non-adhérent : 672 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





# L'APPROCHE COMMERCIALE DE LA CLIENTELE INSTITUTIONNELLE



## Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les besoins et contraintes spécifiques liés à la gestion des réserves financières des investisseurs institutionnels
- Appréhender les méthodes d'approche de ce type d'investisseur

## Public :

La formation est destinée à tous les acteurs de la gestion d'actifs



## Programme

### I - Définition de « l'institutionnel » au sens large

### II - Identification des besoins spécifiques liés

1. Au mode de gouvernance (administrateurs, agents comptables)
2. Au cadre réglementaire ou politique de leur activité
3. Aux « valeurs » portées par ces investisseurs (solidarité, partage, ESG)
4. A l'incidence éventuelle des contraintes de passif
5. A la culture du risque
6. Aux contraintes concurrentielles éventuelles de leur marché (assurance)
7. Aux incitations des pouvoirs publics (Art 173 loi de transition énergétique)

### III - Méthodes d'approche de cette clientèle

1. Les tutelles
2. Les associations professionnelles
3. Les conseils et prestataires (Actuaires, Dépositaires, etc)
4. Les consultants spécialisés
5. Les médias et manifestations professionnelles

### VI - Les critères de choix

1. Les ratios prudentiels (dispersion, emprise, taille, track record)
2. La capacité à répondre aux consultations de référencement
3. La qualité de réponse aux appels d'offres
4. La transparence (Solvabilité 2)
5. La qualité des reportings

## **Formateur :**

Cyril TOMA  
(SwissLife AM)



## **Calendrier :**

Jeudi 15 avril 2021

## **Horaires :**

14H00 - 17H30

## **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

## **Ou**

## **En visio**

## **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672 €

## **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## APPROCHE COMMERCIALE DES CLIENTS RETAIL



### Objectifs pédagogiques :

- Découverte du processus commercial de la vente d'une solution financière par un CGP sur l'intégralité du parcours client

### Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion



### Programme

#### *Matin*

##### **I-; Généralités sur les rendez-vous**

Les compétences « molles » : De l'émotion à la transaction

##### **II- La Découverte réciproque**

1. Document d'Entrée en Relation
2. Recensement patrimonial permettant l'AUDIT :
  - Identification des besoins
  - Questions d'intérêts et de dispositions
  - Engagement

##### **III- Le Cadrage de la mission**

##### **IV- La vente de la Solution**

1. Présentation de la solution(s)
2. Notion sur la gestion du Refus du Client

#### *Après-midi*

Ateliers : les pratiques de commercialisation



### **Formateur :**

Pascal PINEAU -  
(Métisse Finance)



### **Calendrier :**

Mardi 04 mai 2021

### **Horaires :**

9h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

**En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## Objectifs pédagogiques :

Au sein d'une société de gestion :

- Construire une cartographie des risques
- Rédiger la politique de gestion des risques
- Organiser la gestion des risques

## Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité, contrôle interne et gestion des risques



## Programme

Préambule : enseignements de quatre sanctions récentes

### **I- Les apports du guide AMF du 1<sup>er</sup> août 2014**

- o Définition des risques

### **II- Construction d'une cartographie des risques**

- o Mesure des risques
- o Définition des différents types de risque
- o Suivi du risque de liquidité des portefeuilles
- o Formalisation des événements de risques

### **III- Organisation de la fonction permanente de gestion des risques et liens avec les autres fonctions**

- o La fonction de gestion des risques
- o Niveaux de contrôle permanent
- o Organisation des fonctions
- o Organisation au sein d'un groupe
- o Les 10 missions de la conformité (best practices)
- o Autres points d'organisation
- o Le contrôle périodique

### **IV- Reporting vers le conseil d'administration, la DG et l'AMF**

- o Reporting vers le conseil d'administration
- o Reporting vers l'AMF

### **V- Politique de gestion des risques**

- o Politique de gestion des risques
- o Contrôle de la politique de gestion des risques
- o Gestion des risques et valorisation des instruments financiers
- o Techniques et outils de mesure des risques

### **VI- Fiches de contrôle**



## Formateur :



## Calendrier :

Jeudi 6 mai 2021

## Horaires :

14h00 – 17h30

## Lieu :

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

## Ou

## En visio

## Prix :

Adhérent : 581€  
Non adhérent : 672 €

## Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LA REGLEMENTATION ABUS DE MARCHÉ



### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les nouveaux enjeux liés à l'évolution du dispositif anti-abus de marché ;
- Maîtriser les impacts opérationnels des nouvelles règles ;
- Anticiper les comportements appropriés et se préparer au degré d'exigence attendu par le régulateur.

### La pédagogie s'appuie sur :

- Les législations et réglementations européennes et françaises en matière d'abus de marché ;
- Les dernières sanctions prononcées par la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers
- L'expérience approfondie des formateurs et les éléments de *benchmark* recueillis au cours de nombreuses missions réalisées pour des gestionnaires d'actifs diversifiés (sociétés appartenant à un groupe, firmes entrepreneuriales, etc.).

### Public :

La formation est destinée aux acteurs de la gestion d'actifs



### Programme

#### **I- Introduction**

1. Premiers échanges entre participants (en quoi vous sentez-vous concernés par la thématique de la formation?)
2. Rappel du contexte de l'évolution des dispositifs européens et français en matière d'abus de marché
3. Présentation des principaux textes encadrant les dispositifs anti-abus de marché en droit positif

#### **II- Volet préventif des abus de marché**

1. Acteurs visés par les obligations en matière d'abus de marché
2. Principales typologies d'abus de marché (définitions et point d'attention spécifique sur les évolutions récentes)
3. Pratiques et opérations pouvant bénéficier d'une présomption de légitimité / activités exclues du dispositif anti-abus de marché
4. Pratiques de marché prohibées et exemples pratiques
5. Modèle organisationnel préventif à mettre en place par les acteurs concernés et exemples de dispositifs utilisés
6. Dispositif de déclaration à mettre en œuvre en cas de détection d'une opération suspecte et lancement d'alerte

#### **III- Volet répressif des abus de marché**

1. Acteurs concernés par les sanctions de l'AMF
2. Typologies de sanctions encourues par les acteurs concernés
3. Stratégies de défense à mettre en œuvre et étude de sanctions récemment prononcées par le régulateur
4. Focus sur l'interdiction du cumul des poursuites administratives et pénales en droit français
5. Composition administrative et abus de marché

#### **IV- Conclusion**

1. Questions / échanges avec les participants autour des thèmes abordés



### Formateur :



### Calendrier :

Jeudi 06 mai 2021

### Horaires :

09h00 – 12h30

### Lieu :

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### Ou

### En visio

### Prix :

Adhérent : 581 €

Non adhérent : 672 €

### Contact / Inscription :

Hervé Souffi

[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)

01 44 94 94 37



## LES MISSIONS DU RCCI



### Objectifs pédagogiques :

Connaître les missions d'assistance et de contrôle du RCCI au sein d'une société de gestion

### Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité et contrôle interne



### Programme

#### **I- Les références réglementaires**

##### **1. L'agrément des sociétés de gestion et des OPC**

- Code Monétaire et financier
- Règlement général de l'AMF :
- Instruction AMF

##### **2. Le Code de déontologie**

- Règlement général AMF, livre III Les prestataires
- Code de déontologie de l'AFG
- code de bonne conduite , article 314-3

##### **3. Le recueil de procédures**

- Règlement général articles 313-1 à 313-7

#### **II- Les missions d'assistance du RCCI**

##### **1. L'agrément de la société de gestion, de nouvelles activités et de nouveaux produits**

- Programme d'activité et demande d'agrément et fiches de modification

##### **2. L'agrément et la mutation des OPCVM/ FIA**

- Rédiger/Contrôler le prospectus et les formulaires de demande d'agrément
- L'instruction des demandes par l'AMF

##### **3. Le code de déontologie**

##### **4. Le recueil de procédures et sa mise à jour**

- Mise en place de procédures et de règles internes
- Adapter le recueil de procédures à l'évolution de l'organisation et de la réglementation
- Contrôler l'obsolescence et mettre à jour le recueil

##### **5. Autres missions**

- Relations avec les partenaires internes et externes : AMF, projets informatiques

#### **III- les missions de contrôle du RCCI**

##### **1. Les contrôles de 1<sup>er</sup> niveau : opérationnels et middle-office**

- Contrôle des risques :
  - ✓ Mesurer les risques pris dans le cadre de la gestion : contrôle des ratios réglementaires, des limites contractuelles des mandats, investissements
  - ✓ Réduire les risques opérationnels gérants et middle-office
- Lutte anti-blanchiment : intégrité des marchés : surveiller les flux et dépassement de seuils

##### **2. Les contrôles de 2<sup>nd</sup> niveau : collaborateurs du contrôle interne**

- Contrôle des risques : éligibilité des valeurs, ratios et des limites contractuelles des mandats
- LCB-FT : intégrité des marchés, opérations suspectes, déclaration Tracfin

##### **3. La conformité : contrôle permanent**

- Définition du plan de contrôle annuel permanent
- Mettre en place un suivi de recommandations lors de constats d'anomalies

##### **4. Les contrôles de 3<sup>ème</sup> niveau : Le plan de contrôle périodique**

- Revue exhaustive d'un process

### **Formatrice :**

Lise-Hélène ETIENNE BRUNON  
(Amplegest)



### **Calendrier :**

Jeudi 20 mai 2021

### **Horaires :**

9h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

En visio

### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## L' ECHECOLOGIE



### Objectifs pédagogiques :

- Approche totalement novatrice, L'Echécologie® pose le postulat que pour stimuler la réussite individuelle et collective, il convient tout d'abord d'arrêter nos processus d'échecs et de limitations avant de mettre en place tout principe, outils, ou méthodes nouvelles.
- Ces stratégies limitantes, permettant en priorité de 'réussir à ne pas échouer, et d'échouer à réussir', deviennent progressivement des principes établis, entraînant alors une multitude d'impacts négatifs sur la performance individuelle et collective.
- METISSE propose d'identifier ces mécanismes, de les remettre en cause, puis, sur un terrain redevenu 'fertile', d'utiliser des techniques efficaces et simples favorisant le succès.

### Public :

Tout collaborateur de la gestion d'actifs et de son eco-système



### Programme

#### **I - Définition de L'Echécologie®**

- Les 4 phases identifiées de la performance : Échec, Non-échec, Non-réussite, Réussite
- Identification, spécificités et impacts globaux de chaque phase.

#### **II - Réingénierie comportementale**

- Mesure des conséquences :
  - Dissonance et consonance cognitive
  - Conditionnements et zone de confort
- Traitement par :
  - La roue des items : Identification, sur un sujet global ou spécifique, des huit items d'une activité. Classification par phase de performance de chaque item. Identification d'un profil de performance et d'un item prioritaire.
  - Sevrage : Compréhension des impacts, et arrêt des processus limitants sur l'item prioritaire.
  - Remplacement : Validation d'un processus de remplacement. Notions de modèles. Vers la Dose d'Efficacité Minimum, DEM. Définition de l'action à mettre en place et principes d'auto-évaluation par le tableau d'autonomie croissante. Effets induits sur les autres items.

#### **III - Synthèse et identification du nouveau profil de performance.**

### **Formateur :**

Claude LAJUGEE  
(Métisse Finance)



### **Calendrier :**

Jeudi 27 mai 2021

### **Horaires :**

09h00 – 12h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672€

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## CONFORMITE ET COMMUNICATION



### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre son comportement, celui de ses interlocuteurs et donc composer un message recevable et impactant
- Travailler les meilleurs éléments de fonds permettant de faire entendre et accepter le message
- Identifier la cartographie des risques de non entente

### Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité et contrôle interne



### Programme

#### **I- Présentation du modèle HBDI de Ned HERRMANN : les préférences cérébrales**

1. Les 4 grands profils et les nuances qui s'imposent
2. La notion de communication à cerveau total en 4 temps

#### **II- Présentation des méta-programmes (PNL) et impacts :**

1. Aller vers vs s'éloigner de /Global vs Spécifique
2. Accordeur vs Dès Accordeur

#### **III- Présentation des biais cognitifs (Finance Comportementale) et impacts :**

1. Biais de confirmation/d'ancrage/de formulation

#### **IV- Quand le RCCI organise, justifie et optimise son message**

1. Retour aux notions d'objectifs, de stratégie et de résultats attendus de la société et de la hiérarchie
  - o Identification des indicateurs de succès et freins potentiels. Notion de bruits forts et faibles.
  - o Mise en place d'une politique d'arbitrage pour une prise de décision (Risques vs gains)
  - o Test de l'outil dit de la séance pré-mortem avant la prise de décision et débriefing sur les axes d'amélioration
2. Techniques de reformulation face à la déperdition naturelle de la mémoire : identifier ce qu'il faut retenir à la fin de l'entretien.
3. Qualité du message à partir des éléments de neurosciences : proposer 3 choix avec un maximum de 7 items
4. Construction d'un message avec une annonce difficile, voir très difficile



### **Formateur :**

Pascal PINEAU  
(Métisse Finance)



### **Calendrier :**

Jeudi 27 mai 2021

### **Horaires :**

14h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672€

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## L'ÉPARGNE SALARIALE / ENTREPRISE



### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différentes formules d'épargne salariale
- Comprendre la gestion des FCPE

### Public :

Tout collaborateur des équipes liées à l'épargne salariale.



### Programme

#### **I- L'environnement réglementaire**

Les principaux textes réglementaires ; la loi PACTE

#### **II- Les différentes formules**

1. La participation :
2. L'intéressement
3. Les autres formules : PEE, PER

#### **III- Les produits d'épargne retraite**

1. Les différents produits : collectifs et individuels, caractéristiques principales et différences
2. Les encours
3. La tendance en Europe

#### **IV- Les acteurs**

1. L'entreprise
2. La société de gestion
3. Les teneurs de comptes : parts et titres
4. Le dépositaire
5. Le commissaire aux comptes
6. Le conseil de surveillance du FCPE

#### **V- Les différentes formules de gestion**

1. Le CCB : caractéristiques
2. Le FCPE : les différents types et leur fonctionnement
3. Les critères administratifs : multi-entreprises, dédiés, SICAV AS, relais, nourriciers, solidaires, ISR
4. La classification AMF : les valeurs d'entreprises, cotées ou non
5. Les types spécifiques de gestion : l'actionnariat salarié, l'effet de levier, la VL garantie ou corrélée, les titres de créances privées

#### **VI- Les règles de fonctionnement d'un FCPE**

1. Les ratios AMF spécifiques : la liquidité accessoire, les valeurs d'entreprises,



### **Formateur :**

Jean-Marc FOURNIER  
(Groupama ES)



### **Calendrier :**

Mardi 1er juin 2021

### **Horaires :**

09h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

### **Ou**

En visio

### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## CONSTRUCTION DU PLAN DE CONTROLE INTERNE



### Objectifs pédagogiques :

Savoir construire un plan de contrôle interne

### Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité et contrôle interne



### Programme

#### I- S'assurer que l'ensemble des exigences réglementaires sont couvertes

##### 1. Construire le Plan de contrôle selon les différents chapitres du livre III du Règlement général

- Contrôle des conditions d'agrément (chapitre 2)
- Contrôle des règles d'organisation (chapitre 3)
- Contrôles du respect des règles de bonne conduite (chapitre 4)
- Autres dispositions (chapitres 5)

#### II- Déterminer les points à contrôler

1. Conditions d'agrément
2. Règles d'organisation
3. Règles de bonne conduite
4. Autres dispositions

- Gestion des informations privilégiées et listes de restrictions
- Déclarations des transactions et des transactions suspectes à l'AMF
- LCB-FT

#### III- Rédiger des rapports de conclusions de contrôle

1. L'obligation de formaliser les contrôles
  - Conserver les fichiers de contrôle; les documents contrôlés, viser les contrôles
2. Rendre compte des conclusions : proposition de plan- type de rapport de contrôle
  - Présentation du cadre réglementaire du contrôle et de l'organisation interne
  - Synthèse des conclusions et recommandations
  - Détail des contrôles et des constats
  - Annexe : les extraits de fichiers de contrôle ou le détail des anomalies constatées
3. Suivi des contrôles effectués avec un ordre chronologique

#### IV- Rendre compte de l'efficacité de l'organisation

1. Rapport annuel de contrôle de conformité, de contrôle interne et de contrôle des risques
  - Surveillance par le Conseil de Surveillance/ Conseil d'Administration
  - Surveillance par l'AMF : rédaction du rapport annuel de contrôle interne et de la fiche de renseignements annuelle (contrôle prudentiel)
  - Reporting sur les OPC : publication des VL, des rapports annuels
2. Contrôle externe
  - Missions de contrôle dépositaire : surveillance des décisions de la société de gestion
  - Commissaire aux comptes : avis sur l'organisation de l'environnement de contrôle
  - Agrément de l'AMF

#### V- Risques en cas de manquement au dispositif de conformité et de contrôle interne

1. Sanctions disciplinaires
2. Sanctions pécuniaires
3. Risque d'image et de réputation

### Formatrice :

Lise-Hélène ETIENNE BRUNON  
(AMPLEGEST)



### Calendrier :

Jeudi 3 juin 2021

### Horaires :

9h00 – 12h30

### Lieu :

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### Ou

En visio

### Prix :

Adhérent : 581€  
Non-adhérent : 672 €

### Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LES REGLES D'INVESTISSEMENT DANS LES OPC



### Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les règles d'éligibilité des actifs et de dispersion des risques des OPCVM et des FIA

### **La pédagogie s'appuie sur :**

Des exercices pratiques à partir de DICI et prospectus

### Public :

Tout collaborateur d'une société de gestion



### Programme

#### **I- Les grands principes de maîtrise des risques**

1. Les principaux textes : Directive européenne et COMOFI
2. Les différents acteurs et leurs missions respectives
3. Les 2 grandes catégories : composition des actifs et diversification des risques
4. les autres ratios : statutaires

#### **II- Les ratios des fonds à vocation Générale**

1. Les OPCVM conformes à la Directive UCITS
2. Les FIA conformes à la Directive AIFM

#### **III- Les ratios des autres FIA**

#### **IV- Le respect des règles par la société de gestion**

1. Respect quotidien des ratios
2. Dérogations et périodes transitoires
3. les délais de régularisation
4. La procédure d'escalade
5. Les risques et sanctions

### **Formateur :**

Jean-Luc MENDIELA  
(Mazars)



### **Calendrier :**

Jeudi 03 juin 2021

### **Horaires :**

14h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **OU**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## L'ACTUALITE LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE DE LA GESTION D'ACTIFS



### Objectifs pédagogiques :

Etablir une vue de l'actualité législative et réglementaire  
Appréhender ses impacts potentiels sur l'activité d'une société de gestion

### Public :

Tout collaborateur d'entreprise d'investissement.



### Programme

#### **I- Présentation rapide du paysage réglementaire**

Organismes internationaux  
Régulation européenne

#### **II- MIFID 2 / MIFIR**

Protection des investisseurs  
Organisation des marchés  
Surveillance des marchés et sanctions

#### **III- PRIIPS**

Généralisation d'un document d'informations clés pour l'investisseur à une large gamme de produits d'investissement

#### **IV- AIFM**

Agrément des AIFM  
Reporting aux régulateurs et aux investisseurs

**V- Nouveaux véhicules d'investissement européens :** investisseurs concernés et principales caractéristiques

EuSEF, EuVECA; ELTIF

#### **VI- UCITS V**

Rôle et responsabilités du dépositaire  
Dispositions relatives aux rémunérations des gestionnaires d'OPCVM  
Approche commune, au niveau européen, en matière d'infractions et de sanctions

#### **VII- Commercialisation en France des parts ou actions d'OPCVM et de FIA**

1- A des clients professionnels  
Vers l'UE

Etablis dans un pays tiers

2 - A des clients non professionnels

De droit français

Etablis dans un autre Etat de l'UE ou dans un pays tiers

#### **VIII- Fonds monétaires**

Cadre réglementaire des Fonds monétaires européens  
Cas des fonds « CNAV »

### **Formateurs :**

Jean-Luc MENDIELA  
Yannick ATGER  
(Mazars)



### **Calendrier :**

Mardi 8 juin 2021

### **Horaires :**

09h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS

### **OU**

### **EN VISIO**

### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non-adhérent : 1344 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LE POST MARCHÉ ET SES INFRASTRUCTURES



### Objectifs pédagogiques :

Comprendre le fonctionnement du post-marché  
Connaître le rôle et les fonctions et opérations de chaque acteur

### Public :

Tout collaborateur de SGP et de son écosystème



### Programme

#### **I- Introduction ...**

1. Présentation du métier titres
2. Les infrastructures: compensation, conservation, dépositaire central, banque centrale
3. La chaîne du titre : les différentes activités

#### **II- De la négociation au dénouement ...Qu'est-ce que le Post-marché ?**

1. Le circuit de l'ordre de Bourse : de la négociation au R/L
2. Les intervenants : Rôles et missions
3. Les systèmes de règlement/livraison
4. Les architectures électroniques et systèmes d'information

#### **III- Le post-marché et la gestion d'actifs**

1. L'organisation de la distribution des OPC : les modèles actuels
2. L'Asset Servicing

### **Formateurs :**

Bertrand RIMBAULT  
BPCE



### **Calendrier :**

Jeudi 10 juin 2021

### **Horaires :**

9h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

**OU**

**En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux liés à l'utilisation des informations ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) dans les décisions d'investissement
- Appréhender les méthodes et pratiques de l'investissement responsable

### Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, investisseur institutionnel, asset servicers, commissaires aux comptes

### Programme

#### VI. Eléments de Définition

#### VII. Le prisme des approches ISR successives

Au départ, des fonds éthiques  
Une première vision par l'exclusion  
La construction d'une démarche « best-in-class »  
Les fonds Objectifs de Développement Durable  
L'impact investing ; concept émergent

#### VIII. Genèse du concept de l'extra-financier

Une politique de l'offre et le développement de notation extra-financières  
Les agences de notation  
Déploiement de l'ISR, pour mieux préparer l'ESG  
Eléments de classification des stratégies  
L'ISR en chiffres  
Vers un dimensionnement plus structurel

#### IX. La nécessité d'une réflexion conjointe RSE, ESG, ISR...

Le concept de base du Développement Durable  
L'émergence lente de la politique RSE des entreprises  
Le concept d'engagement sociétal des entreprises proposé par la Loi PACTE

#### X. Une dimension récente : la transition énergétique et écologique

Enjeux du réchauffement climatique révélés à la COP 21  
Des investisseurs institutionnels mobilisés à l'échelle mondiale  
De E comme Environnement à C comme Climat  
Un souci d'intégration financière, mais également comptable  
En France, un déploiement accéléré par le reporting Article 173  
Vers une « décarbonation » progressive des portefeuilles

**Formatrice:**  
Sylvie MALECOT  
(Millenium)



**Calendrier :**  
Mardi 15 juin 2021

**Horaires :**  
9h00 – 17h30

**Lieu :**  
AFG Formation  
41, rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

OU

En VISIO

**Prix :**  
Adhérent : 1 162 €  
Non adhérent : 1 344 €

**Contact / Inscription :**  
Hervé Souffi

[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37



## LE MIDDLE-OFFICE EN GESTION D'ACTIFS



### Objectifs pédagogiques :

Connaitre les missions d'un middle-office en gestion d'actifs

### Public :

Tout collaborateur de SGP et de son eco-système



### Programme

#### **I- Le positionnement du Middle Office au sein d'une société de gestion**

#### **II- Les différents schémas d'organisation**

#### **III- Les principales missions du Middle Office**

1. Le traitement des opérations : Focus sur le pré-matching des confirmations, le suivi des suspens de dénouement
2. Le traitement des OST
3. La tenue de position : Comment garantir l'exhaustivité et la réalité de la position de gestion

#### **IV- Les relations avec son environnement et interactions avec les autres acteurs**

#### **V- Exemples d'activités**

Illustration du cycle de traitement d'un ordre pour un instrument admis au marché réglementé et organisé (Euronext)

Exercice de rapprochement contradictoire « matière » et « espèces »

### **Formateur :**

Ismail LARBI MEZIANE  
Candriam



### **Calendrier :**

Jeudi 17 Juin 2021

### **Horaires :**

9h00 – 17h30

### **Lieu :**

AFG  
41 rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 1 162€  
Non adhérent : 1 344€

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LA COMPTABILITE DES OPC LE CALCUL DE LA VL



### Objectifs pédagogiques :

Comprendre:

- L'enregistrement comptable des instruments financiers
- Le calcul de la valeur liquidative
- Les documents comptables annuels

### Public :

Tout collaborateur d'une SGP et de son éco-système



### Programme

#### **I- La comptabilité OPC**

1. Principes, règles et méthodes comptables
2. La comptabilisation et la valorisation des produits financiers
3. L'enregistrement du passif : les souscriptions et rachats
4. Le calcul et le contrôle de la valeur liquidative

#### **II- Reporting légal et information des porteurs**

1. Le rapport annuel
2. La plaquette semestrielle
3. les autres documents d'information aux porteurs

#### **III- Les relations du valorisateur avec les autres acteurs**

### **Formateurs :**

Dominique MUTEREL  
(BRED)



### **Calendrier et Horaires**

- 1) Mardi 22 juin 2021 de 09h à 12h30
- 2) Jeudi 24 juin 2021 de 09h à 12h30

### **Lieu :**

AFG  
41 rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

### **Ou**

### **En visio**

### **Prix :**

Adhérent : 1 743 €  
Non adhérent : 2 016 €

### **Contact / Inscription :**

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37





## LE DEPOSITAIRE D'OPC



### Objectifs pédagogiques :

Connaitre les missions et responsabilités du dépositaire d'OPC :

### Public :

Tout collaborateur de la fonction dépositaire d'OPC

### Programme

#### I- Le contexte réglementaire français et européen

#### II- Le statut du dépositaire

1. Contraintes règlementaires
2. Rôles et missions

#### III- Les fonctions de contrôle du dépositaire

1. Le contrôle de la conformité des opérations portant sur le passif des OPC
2. Le contrôle du respect des règles d'investissement
3. Le contrôle de la conformité du calcul de la valeur liquidative
4. Le contrôle de la régularité des décisions de l'OPC ou de la société de gestion via l'exécution des instructions des OPC
5. Vérification du bon dénouement des instructions des OPC
6. Vérification de l'affectation des produits des OPC

### Formateurs :

Dominique MUTEREL  
(BRED)



### Calendrier :

Jeudi 24 juin 2021

### Horaires :

14h00 – 17h30

### Lieu :

AFG  
41 rue de la Bienfaisance  
75008 Paris

### Ou

En visio

### Prix :

Adhérent : 581 €  
Non adhérent : 672 €

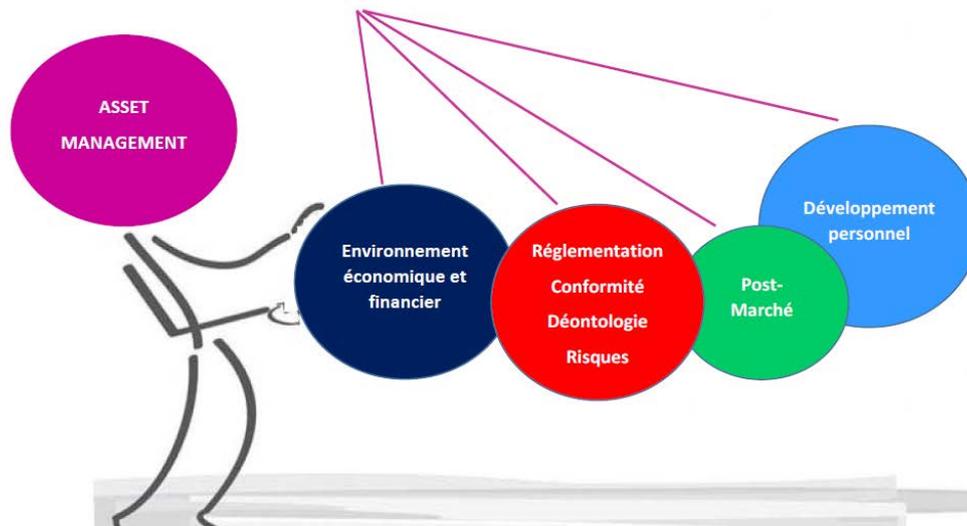
### Contact / Inscription :

Hervé Souffi  
[h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)  
01 44 94 94 37

**AFG Formation** filiale de l'Association Française de la Gestion financière (AFG), a été créé en 2001 afin de concevoir et mettre en place des actions de formation propres à la gestion d'actifs.

Ses interventions vont de la formation initiale, en coopération avec des universités, à la formation continue avec :

- Un Cours complet sur l'Asset Management, le PRAM :  
Diplôme d'expert(e) en gestion d'actifs, inscrit au RNCP (31195) niveau 7 et éligible au CPF (247492)
- Des dispositifs innovants d'e-training pour préparer et réussir :
  - l'examen de **certification AMF** dont AFG Formation et co-certificateur avec le CFPB
  - les certificats **LCB-FT, Abus de marché, MIF II/ESMA, ISR/ESG**
- Des **Séminaires** spécialisés et des parcours métiers sur les différentes techniques de la gestion d'actifs



**L'Association Française de la Gestion Financière (AFG), représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers.** Créée en 1961, elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, individualisée sous mandat ou collective via les Organismes de Placement Collectif (OPC). Ses adhérents sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. L'AFG accueille aussi des « membres correspondants » représentatifs de l'écosystème de la gestion : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales, dépositaires.

Source de plus de 85 000 emplois dont 26 000 propres aux sociétés de gestion, elle joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie.